

05/07/2018 : La bataille continue sur la réforme du Droit d'auteur – Marc Joulaud (LR, PPE, Fr)

« Il n'y a pas eu de majorité aujourd'hui au Parlement pour lancer les négociations avec le Conseil. Je le regrette mais la bataille continue » a déclaré Marc Joulaud après le rejet du mandat de négociation de la réforme du droit d'auteur par le Parlement européen.

« C'est une campagne de lobbying d'une violence sans précédent qui a été orchestrée par les GAFAs. On a manipulé les citoyens en jouant sur leurs peurs, on a assimilé les députés à des censeurs militaires, on les a insultés et menacés de mort. Ce sont des méthodes abjectes et profondément cyniques qui montrent bien à qui l'on a affaire mais qui ne font que renforcer mes convictions » explique-t-il.

La révolution numérique permet un accès à la culture qui n'a jamais été aussi aisé, mais a donné un pouvoir exorbitant aux plateformes qui tirent profit de la création des autres, qu'il s'agisse de contenu culturel ou de presse, tout en refusant de négocier équitablement avec leurs auteurs. « Cette Directive nous pose un choix très simple: confirmer aux plateformes qu'elles n'ont de comptes à rendre à personne ou permettre aux centaines de milliers d'artistes européens et aux 7 millions d'emplois qu'ils génèrent de pouvoir vivre de leur passion » résume-t-il.

La Directive met fin à cet abus et oblige les plateformes exploitant activement du contenu protégé à passer des accords avec les auteurs et à coopérer avec eux pour lutter contre les contenus illégaux. « Nous voulons revenir à un principe de bon sens qui veut que si une entreprise veut utiliser la création d'un autre, elle doit s'asseoir à la table des négociations et discuter d'égal à égal avec son auteur » explique Marc Joulaud.

« J'ai été vigilant pendant tout le processus à ce que le texte n'impacte pas les droits des citoyens, qui pourront continuer à partager librement des articles de presse, rendre hommage à leurs artistes préférés ou encore faire des parodies » précise-t-il. « Auteurs et consommateurs n'ont jamais été ennemis, et il faudra me passer sur le corps pour que la censure fasse son retour en Europe » insiste Marc Joulaud.

Suite au rejet du mandat, le Parlement européen devra de nouveau se prononcer sur la Directive en septembre et adopter sa position définitive. « Cela a été un processus difficile de presque deux ans, mais je mettrai toute mon énergie pour faire adopter ce texte et rétablir un peu de justice dans le Far West numérique. On ne m'intimidera pas.» conclut-il.